

■ **SYNTHELABO PHARMA (SUISSE) SA**, à Meyrin, fabrication et commerce, sur le territoire suisse, de produits de l'industrie pharmaceutique et chimique (FOSC du 09.07.2003, p. 9). La société est dissoute sans liquidation, au sens de l'article 748 CO, par le fait que la société Sanofi-Synthelabo (Suisse) SA, à Meyrin, en reprend l'actif et le passif.

Journal no 883 du 20.01.2004
(02087938 / CH-550.1.013.448-5)